

# ***Synthèse des retours de l'atelier citoyen du 20 novembre 2019***

*Meylan, 10 décembre 2019*

*Rédacteurs : Philippe Bodiglio, Edgar Clary, Jean-Claude Faurie, François Morel  
Version 1.1*

## **Participation et déroulement :**

- > Premier atelier citoyen depuis juillet 2018 (PLUi) et avril/mai/juin 2017 (Projet de ville acte 2)
- > Forte participation : plus 70 participants autour de 10 tables de travail (Buclos et Grand Pré : 23, Béalières : 23, Ayguinard/Revirée/Hameau des Buclos : 10, Haut-Meylan : 8, Charlaix Maupertuis 8 )
- > Importance de remettre l'atelier dans le contexte des projets en cours : PLUi, BHNS, PPCP, Projet urbain ... et de lui donner du sens (*pour quoi faire*) !
- > Durée deux heures : court pour les participants pour s'approprier le contexte et l'objet du travail demandé, mettre en place le fonctionnement du groupe, et fournir des propositions.
- > Atelier focalisé sur le sujet « habitat » (le sujet « mobilités actives » n'a pu être traité par manque de temps, mais certains éléments sur les cheminements sont ressortis dans l'atelier.
- > Malgré ces difficultés, des retours intéressants et constructifs qui montrent l'intérêt de faire participer très concrètement les habitants aux projets d'urbanisme de la commune.
- > Une méthodologie/boîte à outils serait nécessaire pour structurer une véritable démarche de concertation pour les futurs projets d'urbanisme de la commune, et bâtir une culture de la co-construction à Meylan.

# Résultats

## 1. Besoins globaux, non rattachés spécifiquement à un quartier

Un besoin exprimé par plusieurs tables est signalé par (x) où x indique le nombre de tables sur les dix qui l'ont exprimé.

- > Concernant les nouvelles constructions de logements :
  - Diversifier l'offre de logements : toutes surfaces et tous publics, mixité sociale (2), zones de logements participatifs, logements étudiants (3).
  - Prévoir (négocier) un LCR pour 300 logements construits
  
- > Préserver et renforcer les espaces naturels
  - Répondre à l'enjeu du réchauffement climatique est essentiel
  - Préserver parc naturels et jardins familiaux (8)
  - Prévoir des espaces verts (significatifs) dans chaque projet de construction (majorer le coefficient de surface pleine terre)
  
- > Renforcer le maillage des cheminements doux (et verts) (7)
  - Inciter/imposer aux nouvelles constructions de garder une porosité (servitude de passage ?) pour préserver les cheminements intra et inter-quartiers (4)
  - Préserver des cheminements nord-sud et ouest-est sur le terrain de la faculté de pharmacie
  - Créer un cheminement le long de l'avenue du Granier (au sud), du chemin de la Taillat à Malacher (2), et si possible au-delà dans Inovallée, en lien avec les arrêts de bus ;
  - Créer un cheminement ouest-est au nord de la parcelle de la Société Générale qui puisse rejoindre le chemin de la Revirée, en passant derrière Paquet Jardins (?) et par les terrains de tennis.
  - Donner de la visibilité aux cheminements doux, piétons et cycles, à l'aide de panneaux d'indication.
  
- > Développer des solutions favorisant la mixité intergénérationnelle (3)
  - Réfléchir à des dispositifs pour faciliter le développement de logements partagés, de colocation en mixité intergénérationnelle.
  - Proximité d'une école et/ou d'une résidence étudiante avec une résidence de personnes âgées (2).
  
- > Besoin d'une nouvelle résidence pour personnes âgées (7), éventuellement médicalisée (1)
  - Société Générale (3), Faculté pharmacie (2), Buclos (2), tennis de la Revirée (1)

- > Apaiser le trafic automobile
  - Apaiser l'avenue de Verdun et du Vercors, réduire le trafic automobile de transit.
  - Entretien et améliorer les trottoirs (pas de trottoir notamment sur l'avenue du Taillefer), prévoir des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, sécuriser les passages à piétons.
  
- > Prendre en compte les besoins de parking pour les nouveaux logements, pour les commerces, les salles de spectacle/réunions publiques, en relais avec les lignes de transport en commun.
  - Besoin de parking-relais ; les localisations proposées : parking Société Générale (3), au nord terrain de la faculté de pharmacie ou à proximité (3), zone sud de PLM (1), terrain KPMG (1).
  - Utiliser le parking actuel de la Société Générale (2), voire celui de Carrefour aussi, comme parking partagé : Hexagone, relais pour le BHNS, les commerces des Ayguinards.
  - Faire en sorte que les nouvelles constructions soient autonomes en matière de parking pour ne pas aggraver l'utilisation abusive des parkings publics et privés (ouverts) existants. Instaurer une égalité de traitement pour le nombre de parkings entre logements sociaux et privés (à la différence de ce que permet le PLUi)
  - Pour les commerces, généraliser l'utilisation de zones bleues sur les parkings utilisés. Ne pas supprimer les parkings des Tuileaux.
  
- > Dynamiser la fonction (petit) commerce car au cœur de la dynamique des quartiers
  - Dynamiser/requalifier le centre commercial des Buclos (3)
  - Maintien des commerces de Grand-Pré (1) ou transfert sur le terrain de la faculté de pharmacie (2)
  - S'assurer que les commerces restent au service des habitants (type commerces de bouche) et éviter que les centres commerciaux de quartier soient envahis par des restaurants ne fonctionnant qu'avec les entreprises (ouverts uniquement la semaine à midi), comme cela semble se passer sur la place des Tuileaux.
  - Réflexion à avoir sur la viabilité des nouveaux commerces au sein des nouvelles constructions
  - Interrogation de l'impact sur les petits commerces de l'ouverture de Carrefour le dimanche.
  
- > Autres besoins cités sans localisation précisée
  - Espaces bureaux pour start-ups / incubateurs
  - Maison médicale
  - Salle de spectacle

## 2. Buclos Grand-Pré (traité par 10 tables)

Terrain de la faculté de pharmacie, zone Mairie, piscine, crèche et centre commercial des Buclos, maison de quartier et ancienne école des Buclos.

- > Equipements à créer ou à réhabiliter :
  - Maison des associations dans l'ancienne école des Buclos ou bâtiment derrière la Mairie (ex centre de dialyse)
  - Maison de quartier (2) et LCR (6) : zone Buclos ou terrain de la faculté de pharmacie ou rénovation crèche ou encore la maison patrimoniale de PLM
  - Aires de jeux pour enfants (4)
  - Crèche : rénovation de l'actuelle crèche des Buclos (4)
  - Rouvrir des salles de classe de l'école primaire des Buclos eu égard à la densification du quartier (4), la coupler avec une résidence de personnes âgées
  - Résidence personnes âgées (3) : zone Buclos (cf. ci-dessus) ou terrain de la faculté de pharmacie (2)
  - Résidence étudiante (2) par exemple sur le terrain de la faculté de pharmacie couplée avec une résidence de personnes âgées.
- > Préserver et renforcer les espaces naturels
  - Préserver l'espace naturel du Grand-Pré (au sud du terrain de la faculté de pharmacie) (8), en l'état pour continuer à accueillir par exemple les cirques (2) ou en l'aménageant pour des activités multiples (2)
  - Préserver les jardins familiaux du terrain de la faculté de pharmacie et de la gare du Bachaix (8)
  - Agrandir les espaces verts côté piscine des Buclos
  - Prévoir des espaces verts importants et des porosités dans les nouvelles constructions permettant de garder/construire des cheminements doux sur le terrain de la faculté de pharmacie (5)
  - Préserver des cheminements nord-sud et ouest-est sur le terrain de la faculté de pharmacie
  - Intégrer le projet Ecrin Vert d'aménagement de l'espace naturel autour des écoles et la bibliothèque de Grand Pré (inclut aussi un espace jeux pour enfants)
- > Logements
  - Diversifier l'offre de logements : toutes surfaces et tous publics, mixité sociale (2), zone de logements participatifs
  - Ne pas surdensifier en logements le quartier Buclos/Grand Pré qui comporte déjà beaucoup de logements sociaux et où près de 800 à 1000 logements sont déjà prévus entre PLM et le terrain de la faculté de pharmacie
  - Préserver le point de vue depuis les jardins familiaux ; ne pas construire des tours jouxtant les jardins
  - Construire les bâtiments les plus hauts côté Mairie, zones plus basses au Nord du terrain de la faculté de pharmacie pour harmoniser les hauteurs avec les zones pavillonnaires de part et d'autre.

- > Commerces
  - Dynamiser/requalifier le centre commercial des Buclos (3), voire étendre la zone commerciale sur la partie sud de PLM
  - Maintien des commerces de Grand-Pré (1) ou transfert sur le terrain de la faculté de pharmacie (2)

### 3. Ayguinards / Revirée (traité par 6 tables)

Parcelle Société Générale, terrains de football des Ayguinards, Gymnase et tennis de la Revirée, commerces de la Revirée

- > Garder les terrains de foot des Ayguinards (4), les deux en l'état (2) ou un seul en aménageant le terrain d'entraînement en espace vert avec jeux d'enfants (2) (voire en aménageant un complexe sportif en remplacement du gymnase de la Revirée)
- > Gymnase de la Revirée :
  - travailler les besoins avec le gymnase des Ayguinards pour évaluer s'il faut le réhabiliter ou non
  - le réhabiliter
  - l'agrandir et réserver le gymnase des Ayguinards pour l'usage des écoles et des associations
  - le déplacer sur les terrains de foot des Ayguinards
- > Tennis de la Revirée : construire une résidence pour personnes âgées avec cheminement à créer vers la place de la Louisiane
- > Parking Société Générale à conserver pour l'Hexagone, en faire un parking silo relais (3),
- > Société Générale : logements (2), résidence personnes âgées (3) avec aires de jeux et bancs publics
- > Manque de salle commune dans le quartier : ré-étudier la possibilité d'utiliser des salles du collège.
- > Commerces de la Revirée : question sur leur pérennité, construire des logements au-dessus des commerces (2)
- > Créer un cheminement ouest-est au nord de la parcelle de la Société Générale qui puisse rejoindre le chemin de la Revirée, en passant derrière Paquet Jardins (?) et par les terrains de tennis

#### **4. Avenue du Granier** (traité par 3 tables)

Parcelles KPMG et EDF, sud de l'avenue du Granier de l'avenue du Taillefer jusqu'à Malacher.

- > Bâtiments mixtes : habitat et bureaux (2)
- > Créer un cheminement au sud et parallèle à l'avenue du Granier, du chemin de la Taillat à Malacher (2), et si possible au-delà dans Inovalée, en lien avec les arrêts de bus ;
- > Créer des espaces communs, des aires de jeux
- > Réflexion à avoir sur la viabilité des commerces au sein des nouvelles constructions

